



MAISON RÉGIONALE  
de L'ENVIRONNEMENT  
et des SOLIDARITÉS



# ORGANISER UN DÉFI ÉCOCITOYEN EN HAUTS DE FRANCE

Le site internet Déclics et nos méthodologies d'animation

2020

5 rue Jules de Vicq | 59800 LILLE  
03.20.52.12.02  
mres@mres-asso.org  
www.mres-asso.org



Les défis écocitoyens permettent aux foyers de s'impliquer concrètement pour le climat et la sobriété. À l'échelle d'un quartier ou d'une collectivité, ces habitants s'engagent à appliquer des écogestes\* dans leur quotidien et peuvent avoir différents objectifs :

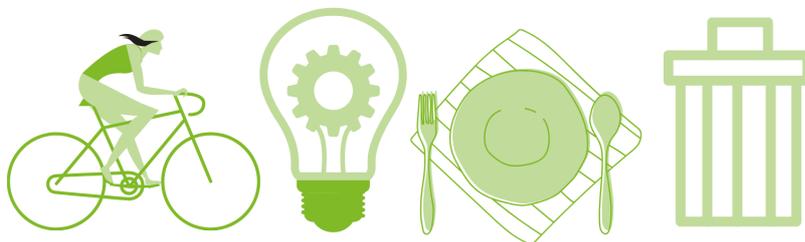
- réduire leur consommation d'énergie,
- réduire leur consommation d'eau,
- réduire leur production de déchets,
- réduire le gaspillage alimentaire,
- améliorer leur impact sur la biodiversité,
- améliorer leur pratiques en terme de mobilité,
- etc.

Aujourd'hui, il y a un engouement pour les défis écocitoyens (zéro déchet, mobilité, énergie positive, etc.). En conséquence, un réseau d'acteurs de plus en plus important s'engage sur ces sujets : les collectivités, les citoyens, les associations, et les entreprises.

**Dans le cas des collectivités,** elles ont des compétences territoriales qui leur donnent un rôle majeur dans la transition écologique et solidaire, au travers des plans (PCAET, PLPDMA, PLUI1) et Agenda 21 notamment. Le volet citoyen de ces politiques est une composante essentielle des programmes d'actions et de leur réussite. Les défis écocitoyens sont donc une des solutions à envisager pour répondre à ce besoin.

**Dans le cas des citoyens,** le défi répond à un besoin d'accompagnement pour changer de comportement dans un cadre convivial et familial. Les collectifs de citoyens peuvent aussi être à l'initiative de défis au sein de leur commune ou encore de leur quartier.

**Dans le cas des associations,** le défi possède une méthodologie d'animation éprouvée qui permet d'amplifier les transitions au sein des territoires.



\* Un écogeste est un comportement quotidien qui va prendre en considération les valeurs du développement durable. Ainsi, ce geste satisfait « les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins ». Cet action responsable fait partie de la vie de tous les jours et à tous les niveaux (aller au travail, faire la cuisine, se laver, jardiner, faire ses courses...).

# SOMMAIRE

---

|  |         |
|--|---------|
| QUI SOMMES-NOUS ?.....                                 | Page 4  |
| NOTRE EXPÉRIENCE.....                                  | Page 5  |
| LE DÉFI DÉCLICS EN 6 QUESTIONS.....                    | Page 6  |
| L'ACCOMPAGNEMENT PAR LA MRES.....                      | Page 7  |
| DIMENSIONNER SON DÉFI EN 5 QUESTIONS.....              | Page 9  |
| IMPLIQUER ET RECRUTER LES PARTICIPANTS.....            | Page 10 |
| L'ANIMATION DU DÉFI.....                               | Page 12 |
| MESURER LES RÉSULTATS : En quantité et en qualité..... | Page 15 |
| PERSPECTIVES.....                                      | Page 17 |

## Qui sommes-nous ?



Créée en 1978, la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités est un réseau associatif citoyen et professionnel qui regroupe plus de 100 associations qui œuvrent pour le développement durable, l'entraide, les droits de l'Homme et la citoyenneté.

La MRES a vocation à soutenir et encourager la mobilisation des citoyens en faveur de la transition écologique et solidaire. À ce titre, elle accompagne les citoyens, les associations et les collectivités dans la mise en œuvre des actions qui concernent directement les habitants.

La MRES, c'est également un lieu qui héberge un centre d'information et de documentation sur le développement durable et la vie associative ; un Espace Info Énergie qui vous conseille à la maîtrise de l'énergie dans le logement ; et de nombreux autres services.

La MRES et les associations membres de son réseau proposent de nombreuses activités toute l'année, telles que des ateliers, des événements, des rencontres, des expositions...



### Pour en savoir plus :

Site internet : [www.mres-asso.org](http://www.mres-asso.org)

Adresse mail : [mres@mres-asso.org](mailto:mres@mres-asso.org)

Téléphone : 0320521202

Page facebook : [@mres.hdf](https://www.facebook.com/mres.hdf)

## Notre expérience

---

Depuis 2014, la MRES anime des défis écocitoyens. Dans un premier temps sur la réduction des consommations d'eau et d'énergie et dans un deuxième temps sur la réduction de la production des déchets par les foyers participants.

Voici les territoires qui se sont engagés dans des défis avec la MRES :

- ville de Lille,
- Métropole Européenne de Lille,
- SCoT du Grand Douaisis,
- ville de Loos en Gohelle,
- Communauté d'Agglomération Lens-Liévin,
- Communauté de Communes Sud Artois,
- Communauté de Communes Pévèle Carembault.

## Des exemples de défis Familles zéro déchet

### DÉFI FAMILLES ZÉRO DÉCHET | édition #1 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

- 339 foyers
- 34 équipes
- Répartis en 32 communes
- 37 % de réduction de déchets non recyclables en moyenne
- 70 ateliers pratiques proposés par une dizaine d'associations de la MRES
- 15 tonnes de déchets non recyclables évitées

### DÉFI « MA FAMILLE ZÉRO DÉCHET » | édition #1 | LOOS EN GOHELLE

- 15 familles du quartier Ouest de la ville
- Objectif de -10 % de déchets non recyclables
- 7 ateliers sur mesure, choisis par les participants
- 4 mois d'octobre 2018 à janvier 2019

## Des exemples de défis Familles à énergie positive

### DÉFI FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE | édition #3 | MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

- 450 foyers engagés
- 12,6 % d'économie d'énergie
- Une économie moyenne de 1200KWh/foyer
- 8 % d'économie d'eau
- Une économie moyenne de 2,2m3/personne et par an
- 14 % de réduction des émissions de CO2
- 130 euros économisés par an et par foyer en moyenne

### DÉFI FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE | édition #2 | SCOT DU GRAND DOUAISIS

- 160 foyers engagés
- 10,6 % d'économie d'énergie
- Une économie moyenne de 1062KWh/foyer
- 13,4% d'économie d'eau
- Une économie moyenne de 3,6m3/personne et par an
- 8,3 % de réduction des émissions de CO2
- 161 euros économisés par an et par foyer en moyenne

## QUOI ?

Le Défi Déclics est un défi écocitoyen qui permet aux foyers qui s'engagent de réduire leur consommation d'énergie, d'eau ou encore leur production de déchets en appliquant des écogestes dans leur quotidien.

L'alimentation et la mobilité durable sont des thématiques qui seront intégrées au dispositif Déclics dans les prochains mois/années. Ces thématiques font actuellement l'objet de groupes de travail.

## QUI ?

Les défis s'adressent aux citoyens et peuvent être mis en place par les collectivités territoriales, les associations ou encore les collectifs de citoyens qui souhaitent lancer une dynamique dans leur quartier, leur commune ou sur tout autre territoire !

## QUAND ?

Pendant plusieurs mois (de 5 à 7 mois) en évitant la période estivale.

## Organiser un défi écocitoyen

## COMBIEN ?

À chaque format de défi correspond des moyens humains et financiers.

Son dimensionnement est déterminé par :

- un nombre de citoyens concernés : de 10 à 400 foyers
- un objectif à atteindre : 8 % d'économie d'énergie ou encore 20 % de réduction de sa production de déchets (flux à déterminer)

## COMMENT ?

Des événements festifs, des ateliers, des visites et des réunions d'équipe sont autant de moments pour partager trucs et astuces pour faire évoluer ses pratiques.

Des outils de communication, des kits pratiques pour les participants, des formations d'ambassadeurs permettent également de soutenir les citoyens engagés.

## POURQUOI ?

À échelle individuelle :

- Donner des clés de lecture de la transition écologique et solidaire
- Sensibiliser les participants du défi à une consommation plus durable
- Engager des changements de comportements

À échelle collective :

- Impulser une dynamique collective sur le territoire
- Créer des liens intergénérationnels et culturels
- Former des citoyens qui seront des ambassadeurs à l'échelle locale
- Donner de la visibilité aux pratiques de la consommation responsable
- Se servir de cette expérience pour faire évoluer les pratiques
- Résultats mesurables et chiffrés grâce à un outil en ligne
- Décliner de façon opérationnelle les politiques publiques en faveur de la transition écologique (PCAET, PLPDMA, etc.)

# L'accompagnement d'un défi par la MRES

---

Le réseau MRES peut vous accompagner dans la gestion de votre projet de défi à **plusieurs niveaux** :

## **Coordination Régionale des défis écocitoyens :**

explication de la méthodologie, promotion du dispositif, mise à disposition d'outils, mise en lien avec le CLER.

**Accompagnement d'un animateur local :** Mise à disposition et élaboration d'outils, gestion d'une partie de l'animation.

**Animation du défi :** Réalisation de l'ensemble de l'animation du défi en collaboration avec les acteurs présents sur le territoire concerné.

## Dans le cadre de la coordination Régionale des défis écocitoyens, la MRES :

1. Rencontre des acteurs en Région Hauts de France (sur place ou à distance) pour expliquer le dispositif Déclics et mettre à disposition des ressources en adéquation avec leurs besoins.
2. Rend accessible le partage d'expérience autour des défis écocitoyens en Région Hauts de France (avec ou sans Déclics). Il existe un formulaire en ligne sur le site internet de la MRES qui permet de partager son expérience ([www.mres-asso.org](http://www.mres-asso.org)).
3. Facilite le suivi de l'évolution des dispositifs et la mise en relation avec le CLER, coordinateur national du défi. La MRES siège au conseil d'administration de ce réseau d'acteurs national.
4. Participe à des rendez-vous de coordination à l'échelle nationale pour favoriser l'amélioration de la méthodologie d'animation et l'évolution rapide du site internet de Déclics.

→ Les défis écocitoyens sur **les thématiques de l'énergie, de l'eau, des déchets, de l'alimentation et de la mobilité durable** font l'objet de coordination régionale organisée par la MRES.

Dans le cadre de l'animation du défi ou de l'accompagnement d'un animateur, voici les principales étapes dans laquelle peut s'impliquer la MRES :

1. Préparation du défi en lien avec l'animateur local le cas échéant, les collectivités participantes et les acteurs du territoires.
2. Recrutement des habitants et constitution des équipes.
3. Formation(s) sur mesure des ambassadeurs d'équipe (guide de l'ambassadeur, kit d'animation, utilisation et gestion de la plate-forme informatique).
4. Organisation et réalisation de l'événement de lancement du défi. Un moment convivial et festif où tous les participants sont invités à prendre connaissance du dispositif.
5. Animation d'ateliers par les associations locales et/ou du réseau MRES et suivi des équipes dans leur progression (notamment via la plate-forme informatique Déclics).
6. Organisation et réalisation de l'événement de clôture du défi. C'est un temps convivial et festif avec remise des prix aux participants et annonce des résultats.

→ Actuellement seuls les défis écocitoyens sur **les thématiques de l'énergie, de l'eau et des déchets** font l'objet d'animation ou d'accompagnement d'animateur par la MRES.

**Pour en savoir plus :**

Céline Bollaert et Anne-Laure Blaise

[c.bollaert@mres-asso.org](mailto:c.bollaert@mres-asso.org)

[al.blaise@mres-asso.org](mailto:al.blaise@mres-asso.org)

# Dimensionner son défi en 5 questions



## QUESTION 1 : Quel est la zone géographique concernée par le défi ?

La taille du territoire concerné a une conséquence sur l'organisation du défi.

Est-ce qu'il s'agit d'un quartier ? d'une ville ? De plusieurs communes ?

## QUESTION 2 : Combien de participants ?

Les défis peuvent concerner de 10 à 300 foyers.

Par ailleurs, il est préférable de ne pas surdimensionner le premier défi. Cette première expérience permet de se rendre compte du temps nécessaire à accorder à l'animation du dispositif. Une fois les acteurs relais et les premiers ambassadeurs identifiés, une dynamique plus importante peut s'enclencher sur le territoire lors d'un deuxième défi.



## QUESTION 3 : Combien de temps le défi doit durer ?

Le changement de comportement qui permet d'obtenir des résultats tels que 20 % de réduction de la production de déchets est un processus long. Un minimum de 5 mois de défi est nécessaire. À cela, il faut ajouter 1 à 2 mois de recrutement des participants et plusieurs mois de préparation.

## QUESTION 4 : Quelle est la période la plus propice pour démarrer ?

En ce qui concerne les défis zéro déchet : la période estivale et les fêtes de fin d'année ne permettent pas d'avoir les conditions optimales pour démarrer un défi. Il faudrait alors privilégier le début d'année civil ou scolaire ( exemple : janvier ou septembre).

En ce qui concerne les défis énergie : le défi doit, de préférence, se dérouler pendant la période hivernale de début décembre à fin mars.



## QUESTION 5: Quel est mon budget ?

Le budget nécessaire dépendra notamment des moyens humains disponibles sur le territoire, du nombre de participants envisagés et du nombre d'événements à organiser (atelier, visites, etc.)

La réponse à cette question aura donc une influence sur le format du défi.

# Impliquer et recruter les citoyens/participants

## Quels sont les acteurs présents sur le territoire ?

Sur chaque territoire, il existe déjà des acteurs qui travaillent avec les citoyens et/ou qui travaillent sur les thématiques du développement durable.

### Les espaces info énergie

Les communes, les agents territoriaux et les élus,

Les maisons de quartiers, les ccas,

Les associations : de quartier, de sport, de parents d'élèves, environnementales, de loisirs créatifs, etc.

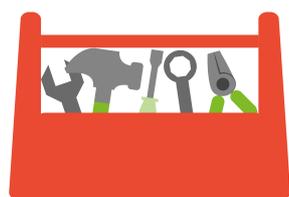
Les centres sociaux, les collectifs d'habitants,

Les contacts disponibles sur internet (groupe facebook de développement durable, page internet), etc.



**Travailler avec les acteurs du territoire**

Ces acteurs locaux sont autant de relais de communication potentiels mais également d'opérateurs pour la réalisation ou encore l'accueil des différents événements (ateliers, visites, conférence, formation capitaines, etc.)



**Identifier les outils existants**

## Quels sont les outils existants sur le territoire ?

- Un lieu qui traite des sujets environnementaux,
- Un guide des producteurs locaux en ventes directes,
- Une cartographie des points de ventes en vrac,
- Des ateliers : de compostage, sur les écogestes, de couture, etc.
- Existe-t-il des lieux identifiés pour réaliser les ateliers et les événements ? Etc.

## Comment s'organise les équipes ?

Dès que les inscriptions sont ouvertes, les participants sont tenus au courant que le défi se déroule en équipe de 3 à 10 foyers. Une équipe peut regrouper des membres d'une famille, des amis, des collègues, des voisins de quartier, etc.

Le recrutement par équipe permet de créer des moments de partage, de convivialité et de rencontre entre les participants. Un référent d'équipe volontaire doit être formé pour guider son équipe tout au long du défi.



**3 à 10 foyers et 1 référent par équipe**

## Comment communiquer auprès des futurs participants ?

Plus le nombre de participants attendu est important plus une campagne de communication conséquente devra être menée.



**Modes de communication variés**

Bulletins municipaux, presse locale, réseaux sociaux, mailings, flyers, radio, affiches, etc.

Les événements locaux comme l'organisation de conférence, de réunion de présentation ou encore de forum sur la thématique du développement durable seront également des lieux de diffusion pour cette communication.

Nous disposons d'un kit de communication qui peut être adapté aux différents besoins des animateurs du territoire : Affiche, flyer, brève de communication, mail « type », etc.

### **Comment sélectionner les participants si il y a trop d'inscrits ?**

Avant d'ouvrir les inscriptions au défi, il est important de décider comment la sélection des participants se fait. Voici des exemples de critères :

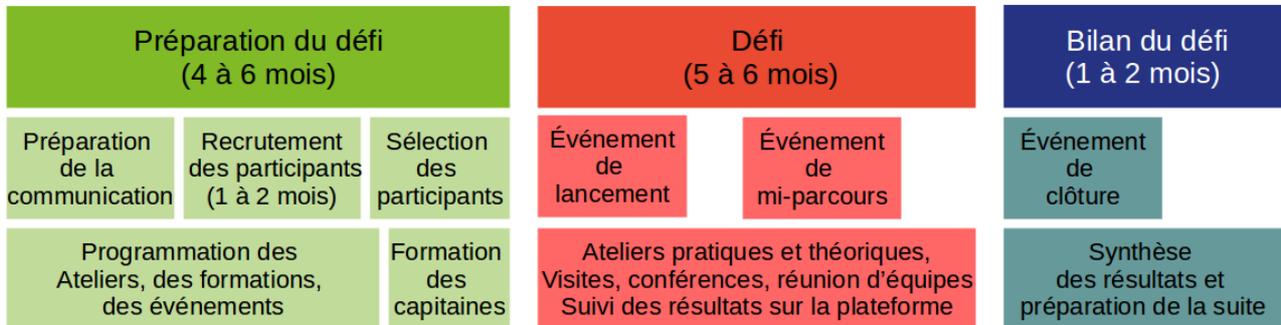
- Est-ce que les premiers inscrits sont privilégiés ?
- Est-ce que les habitants du quartier sont privilégiés ?
- Est-ce que les adhérents à l'association sont privilégiés ?
- Est-ce que des profils hétérogènes chez les participants sont privilégiés ?
- Est-ce que les inscriptions en équipe sont privilégiées ?
- etc.

Par ailleurs, il est toujours possible de proposer des alternatives aux foyers qui ne sont pas sélectionnés :

- accès à la page Facebook et/ou aux newsletters,
- au suivi de l'évolution de leur production de déchets sur la plateforme numérique en autonomie,
- accès aux événements de lancement et de clôture si possible,
- aux ateliers, dans le cas où ils ne seraient pas complets.

# L'animation du défi

## Comment se déroule le défi dans le temps ?



## Qui va animer et/ou coordonner le défi ?

### Le cas des défis <50 foyers

Un collectif de citoyen, une association ou encore une collectivité territoriale peut animer le défi. La MRES peut animer et coordonner le défi mais peut également être un soutien à une autre structure.

### Le cas des défis >50 foyers

Un défi de grande envergure (+ de 50 foyers) est un projet partenarial qui nécessite l'implication de différentes parties prenantes. Le porteur du projet local doit donc s'entourer de partenaires prêts à apporter leur soutien au lancement et à l'animation de l'opération sur le territoire concerné. Selon chaque contexte local la nature des contributions va varier, il pourra s'agir:

- de soutiens matériels: prêt de salles, prise en charge des buffets, impressions de documents, achat de matériel...
- de soutiens financiers: subvention à une association par exemple
- de soutiens en moyens humains: organisation de la communication, temps agent mis à disposition pour le recrutement des participants ou pour d'autres missions d'animation,
- de mise à disposition de compétences (forme de mécénat de compétence) de la part de la collectivité (si celle-ci externalise l'animation),
- l'implication active des élu.e.s et des agents de la collectivités et des services liés aux thématiques abordées.

## Quels conseils ?

Les écogestes qui sont recommandés sont regroupés dans des guides contenus dans le kit participant. Ils sont également relayés et diffusés :

- lors des ateliers, visites et conférences,
- lors des événements festifs (lancement, mi-parcours et clôture)
- lors des réunions d'équipe,
- lors de la formation capitaine,
- via les réseaux sociaux,
- via les mails et les appels téléphoniques,
- via le site internet du défi.

## Quels thèmes d'ateliers, visites et conférences ?

Dans le cadre d'un défi énergie voici des exemples par thématique :

→ **MON LOGEMENT ÉCONOME** : les écogestes à la maison, fabrication d'un panneau réflecteur pour réduire ma consommation d'énergie, lire et comprendre sa facture d'énergie, comprendre et entretenir son système de chauffage, le quizz de l'énergie, etc.

→ **RÉNOVER SON LOGEMENT** : balade thermique, panneaux solaires : halte aux démarchage abusif, ventilation, comment réussir sa rénovation ?, etc.

→ **COPROPRIÉTÉ** : comment préparer son Bilan Initial de Copropriété, décider et programmer des travaux en copropriété, quelles sont les aides financières ?

→ **CONFÉRENCES ET VISITES** : l'habitat participatif, visite d'un chantier de rénovation, Plan climat : la rénovation des logements, élément clé, etc.

Dans le cadre d'un défi Zéro déchet voici des exemples par thématique :

→ **COMPOSTAGE** : Les bases du compostage, le lombricompostage, le compostage collectif, les avantages et inconvénients des poules, etc.

→ **FAIRE SOI-MÊME** : Fabriquer ses produits cosmétiques (déodorant, shampoing, crème, dentifrice, lingette démaquillante réutilisables, etc.) Fabriquer ses produits d'entretien (lessive, lave-vitre, pastille de lave-vaisselle, etc.), recette antigaspillage alimentaire, etc.

→ **LA RÉPARATION** : atelier couture, repair café, réparation de vélo, etc.

→ **LA CONSOMMATION RESPONSABLE** : Le tri des déchets, l'achat responsable, savoir lire les étiquettes, l'achat en vrac, etc.

→ **CONFÉRENCES ET VISITES** : visite d'un centre de tri, conférence avec des acteurs locaux du déchet, ciné débat « aux déchets citoyens », etc.

## Comment organiser un événement de lancement – mi-parcours- clôture ?

Ces événements permettent de rassembler l'ensemble des participants dans un cadre festif.



**L'événement de lancement** permet de démarrer le défi dans de bonnes conditions : explication du dispositif et du calendrier, remise des kits participants, présentation des différents acteurs, etc.

**L'événement de mi-parcours** permet de faire un bilan à mi-chemin pour redynamiser le dispositif : présentation des résultats par équipe, ateliers, visite, conférence, etc.

**L'événement de clôture** permet de faire un bilan final et tirer les conclusions du défi : Présentation des résultats définitifs, remise des prix, préparation de l'après défi, du prochain défi, etc.

Il est nécessaire de fixer les dates de ces différents événements dès les premières étapes de préparation du défi en veillant à :

- identifier un lieu de préférence accessible en transport en commun. Il est à noter que pour réserver une salle en capacité d'accueillir plus de 200 personnes, il faut parfois réserver plus de 6 mois avant la date identifiée.
- choisir une date en dehors des vacances scolaires, de préférence le samedi après-midi ou en soirée.
- établir un programme détaillé de l'événement (préparation du matériels, préparation du lieu, animation, etc.). La MRES dispose d'une programmation « classique » et d'une liste d'animations envisageable (spectacle, quizz, etc.)
- Élaborer et diffuser la communication sur ces événements : en amont, pendant et après l'événement.

### Comment fonctionne une équipe ?

Une équipe est constituée de 3 à 10 foyers et d'un référent d'équipe qui peut être appelé capitaine ou encore ambassadeur.

Chaque capitaine est formé pour apprendre :

- le rôle du capitaine,
- le déroulement du défi,
- utiliser le site internet qui permet de mesurer les résultats des participants,
- animer les réunions d'équipe dans un cadre convivial.



Un référent d'équipe formé

Il est en lien permanent avec l'animateur local et peut avoir à disposition un kit capitaine avec des outils pour animer les réunions d'équipe ou encore pour les mettre à disposition des participants.



Chaque foyer participant dispose d'un kit qui peut contenir différents éléments avec à minima :

- dans le cadre du défi zéro déchet : un peson, le guide du participant et le guide des écogestes.

- dans le cadre du défi énergie et eau : le guide des écogestes et le guide du participant.

Un kit participant

### À quoi peut servir facebook ?

Une page facebook est un moyen de diffuser des conseils aux participants et de les tenir au courant sur les actualités du territoire (événements, ateliers, etc.)

Un groupe facebook peut être un espace où les participants peuvent échanger entre eux. Il est possible de choisir si un groupe est un espace ouvert à tous ou réservé aux participants du défi.

### À quoi peuvent servir les newsletters ?

Une newsletter est un mail qui peut être envoyé régulièrement aux participants. Chaque mois, des astuces, des vidéos, des liens utiles, la programmation des ateliers, les prochaines étapes du défi peuvent être relayés à l'ensemble des participants.

### Comment répondre aux sollicitations diverses des participants ?

Un animateur doit être identifié et la mise à disposition d'une adresse mail et d'un numéro de téléphone permettra aux foyers participants de le contacter si besoin. Comme expliqué précédemment, la MRES peut assurer ce rôle d'animateur.

## Mesurer les résultats : en quantité et en qualité

---

Pour mesurer les résultats des participants, nous utilisons la plateforme Déclics : [www.defis-declics.org](http://www.defis-declics.org)

### Qu'est-ce que Déclics ?

## Un programme national animé localement

Le Programme d'Utilité Sociale DECLICS a pour objet de mettre en capacité les territoires à mener des actions de transitions qui soient mesurables (données liées aux changements de comportement), participatives et conviviales (les citoyens sont acteurs du changement), et contributives (émergence de communautés agissantes à l'échelle des localités).

Ce programme est issu du programme national « Familles à Énergie Positive » qui existe en France depuis 2008. Il est coordonné au niveau national depuis 2017 par le CLER\* – réseau pour la transition énergétique. Ce programme a déjà touché plus de 40 000 foyers participants. Il s'appuie sur un maillage national dense de partenaires de terrain qui participent à l'animation locale, et accompagnent les citoyens au « changement de comportement » en les sensibilisant à la maîtrise de l'énergie et plus récemment à la réduction de la production de déchets en leur proposant d'adopter un ensemble de bonnes pratiques (écogestes).



\*Le **CLER** est une association loi 1901, créée en 1984, et regroupant plus de 300 organismes répartis sur l'ensemble du territoire national. Les adhérents du réseau illustrent la diversité des acteurs de la transition, et permettent au CLER de proposer et de porter une vision concertée et exhaustive du monde de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables en France. Son sociétariat se compose de trois types de parties prenantes :

- Associations (espace Info-Énergie, associations locales, ONG)
- Entreprises (installateurs, bureaux d'études, architectes, fédérations, etc.)
- Organismes publics (organismes de formation, agences locales de l'énergie, collectivités locales, bailleurs, sociaux, etc.).

## Une plateforme numérique

La participation au concours suppose un suivi relativement fin des consommations énergétique et de la production de déchet par les usagers, notamment par la réalisation de relevés réguliers des compteurs électriques, gaz, eau, de la pesée régulière de leurs déchets et leur intégration à la plate-forme numérique Déclics mise à disposition par le CLER.

### La plateforme numérique permet :



Un site multifonction  
[www.defis-declics.org](http://www.defis-declics.org)

- La gestion des inscriptions des foyers,
- La mesure des résultats quantitatifs grâce à des relevés de compteurs ou des pesées,
- La mesure des résultats qualitatifs grâce à des quizz qui peuvent être personnalisés,
- La communication de résultats fiables pour donner envie à d'autres foyers de s'engager,
- La sécurisation des données. Ainsi celles qui sont fournies par les participants respectent les normes en vigueur (CNIL, RGPD, etc.),
- La comparaison des résultats avec d'autres territoires à échelle nationale.
- La personnalisation d'une page avec les visuels et la communication spécifique aux partenaires impliqués dans le projet.



## Perspectives

---

Une fois que le défi est réalisé, un bilan de celui-ci permettra de valoriser la démarche :

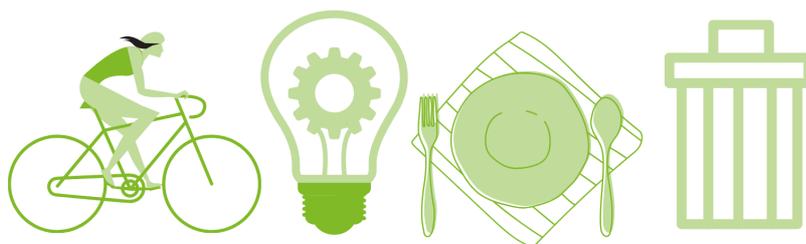
- objectifs atteints,
- photographies des ateliers, des événements, etc.
- Nombre de foyers engagés,
- Retour d'expérience des participants,
- etc.

Toutes ces données quantitatives et qualitatives doivent être valorisées et permettent de mettre en avant les actions menées sur le territoire par le collectif citoyen, l'association, la collectivité et/ou encore tous les acteurs engagés dans le dispositif.

Le défi peut être un premier point d'étape pour lancer durablement la sobriété (zéro déchet, mobilité durable, énergie positive, etc.) à l'échelle locale. En effet, grâce au défi, les foyers participants deviennent des ambassadeurs des pratiques éco-responsables sur un territoire.

À ce défi écocitoyen, peuvent s'ajouter d'autres démarches. D'autres projets écoresponsables qui impliquent les acteurs économiques ou encore les publics scolaires peuvent favoriser l'amplification de la dynamique sur un territoire.

Le défi Déclics animé à l'échelle nationale par le CLER permet actuellement de réaliser des défis zéro déchet et à énergie positive. L'objectif, à terme, est que la plateforme Déclics puissent permettre de réaliser des défis sur les thèmes de l'alimentation et de la mobilité durable.



**Pour en savoir plus :**

Céline Bollaert et Anne-Laure Blaise

[c.bollaert@mres-asso.org](mailto:c.bollaert@mres-asso.org)

[al.blaise@mres-asso.org](mailto:al.blaise@mres-asso.org)

## NOS PARTENAIRES

